

A photograph of a cave opening with a large tree trunk and green foliage visible through the opening, set against a blue sky. The text 'Méthodologie de gestion des Sites et Sols Pollués | DGPR' is overlaid on the image.

## Méthodologie de gestion des Sites et Sols Pollués | DGPR

Inter (21h)

Code ENV70

### Les + de cette formation

Connaître la méthodologie de gestion des sites et sols pollués. Connaître la certification et les normes sur les sols pollués.

**Tarif** : 0 € HT -

Formation financée par la Direction Générale de la Prévention des Risques, du Ministère en charge de l'Environnement.  
Déjeuner inclus.

### Pour qui ?

Formation réservée aux inspecteurs ICPE, financée par la Direction Générale de la Prévention des Risques, du ministère en charge de l'Environnement.

**La Mission HANDICAP du BRGM** est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Nous contacter [handicap@brgm.fr](mailto:handicap@brgm.fr).

### Pré requis

Avoir suivi la formation initiale des inspecteurs ICPE (semaine métier et semaine technique)

### Objectifs de formation

- Définir le rôle et responsabilités de l'ensemble des acteurs
- Identifier la démarche méthodologique, son champ d'application et les documents de référence
- Cibler les enjeux par la construction du schéma conceptuel
- Mettre en œuvre les outils de gestion
- Décrire les méthodes d'investigation des milieux
- Identifier la démarche de gestion IEM et analyser des scénarii d'exposition
- Définir la démarche et les mesures du plan de gestion
- Identifier le contexte et les enjeux, les méthodologies de gestion et valorisation des terres excavées
- Identifier les exigences normatives et réglementaires, et les responsabilités

#### Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

**brgm** - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 [www.brgm.fr](http://www.brgm.fr)

**BRGM Formation** - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - [brgmformation@brgm.fr](mailto:brgmformation@brgm.fr)

<https://formation.brgm.fr>

## Programme détaillé

### Jour 1

#### **Principes méthodologiques et cadre normatif**

- Champ d'application de la méthodologie, étapes clés et généralités sur les outils de gestion des sites et sols pollués
- Présentation de la norme NF X31-620 et du référentiel de certification SSP

#### **Outils de gestion des SSP**

- Le schéma conceptuel : enjeux et pollutions
- L'étude documentaire et historique, étude de vulnérabilité, visite
- Les diagnostics : investigations

#### **Etude de cas : Programme d'investigation et diagnostic**

### Jour 2

#### **Interprétation de l'Etat des Milieux**

- Périmètre (usage, population)
- Analyse de la compatibilité des milieux et évaluation des risques : définition et hiérarchisation des valeurs de référence, grille de calculs IEM

#### **Mesures simples de gestion et surveillance**

- Exemple et étude de cas : IEM

### Jour 3

#### **Plan de gestion et définition des objectifs de dépollution**

- Validation des scénarios de gestion
- Analyse des risques résiduels
- Bilan « Coûts-Avantages » et estimations financières
- Plan de conception des travaux
- Recommandation pour le suivi et la réception des travaux de dépollution
- Gestion des terres excavées

#### **Etude de cas : Plan de gestion**

## Moyens pédagogiques

Exposés techniques illustrés. Exercices pratiques. Cas d'étude.

## Responsable pédagogique

Noémie Dubrac, Cheffe de projet en sites et sols pollués.

## Prochaine(s) session(s)

Du 26 au 28 novembre 2024 - Orléans, 3 Avenue Claude Guillemin

Formation complète, merci de vous inscrire sur l'une des formations de 2025

Du 3 février (13h30) au 6 février (12h00) 2025.  
- Orléans, 3 avenue Claude Guillemin

Du 31 mars (13h30) au 4 avril (12h00) 2025 - Orléans, 3 avenue Claude Guillemin

Du 13 octobre (13h30) au 16 octobre (12h00) 2025 - Orléans, 3 avenue Claude Guillemin